

# Projet de convention

## Initiatives Territoires Sud Est Parisien 77-91-94

CTS du 8 nov. 2018

## — Objets de la convention

- Mettre en place une interface dédiée aux internes dès leur enregistrement dans le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), leur permettant de « mûrir » leur projet professionnel,
- Veiller à l'immersion précoce des étudiants et internes en médecine générale dans le maillage territorial des soins et à la facilitation de leur accès à toute information utile dans le cadre de l'élaboration progressive de leur projet professionnel ;
- Articulation avec les actions mises en œuvre par l'URPS Médecins Ile-de-France dans le cadre du Protocole d'accord signé avec l'ARS Ile-de-France le 6 juillet 2017

# Partenaires

- CDOM 91, 94, 77
- ARS
- Universités Paris-Est et Paris-Sud et leurs Facultés de Médecine et Départements de Médecine Générale respectives
- CPAM 91, 94, 77
- Syndicats d'étudiants en médecine, internes, jeunes généralistes et remplaçants

D'autres acteurs seront mobilisés, tels que les URPS, le Conseil Régional, les Conseils départementaux, collectivités territoriales, URSSAF...

# — Partenaires – leurs engagements (1)

- Les CDOM : *participent au recrutement du/de la chargé(e) de mission, fournissent poste de travail sur chacun des sites, mettent à disposition leurs réseaux, outils de communication et toute information nécessaire à la mission du/de la chargé(e) de mission, communiquent autour de ce dispositif, organisent avec les fac des réunions périodiques d'information aux étudiants, participent à l'évaluation, prennent en charge les frais de déplacement*
- ARS : *participe au recrutement du/de la chargé(e) de mission, finance son salaire, communique toutes informations utiles, participe à l'évaluation*

## — Partenaires – leurs engagements (2)

- Universités Paris-Est et Paris-Sud ...: *participent au recrutement du/de la chargé(e) de mission, organisent des actions en partenariat avec le/la chargé(e) de mission visant à promouvoir l'exercice en médecine générale, à promouvoir la maîtrise de stage, à promouvoir le dispositif de Contrat d'Engagement de Service Public (CESP), favorisent l'implantation de postes universitaires de médecine générale (notamment dans les territoires de la convention), favorisent le développement de l'enseignement et de la recherche en soins de 1<sup>er</sup> recours notamment au sein des 3 territoires*

## — Partenaires – leurs engagements (3)

- CPAM 91, 94, 77 : *désignent des interlocuteurs référents qui seront en charge de fournir les informations utiles concernant les modalités d'installation, les démarches administratives, les aides conventionnelles, les données sociodémographiques, interviennent au sein des Facultés*
- Syndicats d'étudiants en médecine, internes, jeunes généralistes et remplaçants : *s'engagent à assurer la promotion du dispositif, à répondre aux sollicitations du/de la chargé(e) de mission, à participer à toute réunion d'information*

# — Chargé(e) de mission (1)

- **Communique sur l'existence du dispositif auprès des étudiants des 2 Facultés de Médecine et de tous les acteurs de proximité concernés par l'accès aux soins :**
  - *développe une stratégie de communication,*
  - *élabore des messages et support de communication,*
  - *participe à l'actualisation du PAPS (portail d'accompagnement des professionnels de santé) dans la rubrique consacrée à ce dispositif*

## — Chargé(e) de mission (2)

— **Délivre des informations/conseils relatifs à l'installation en médecine générale aux étudiants des 2 Facultés :**

- *Élabore avec les Facultés un calendrier d'information et de sensibilisation auprès des étudiants*
- *élabore avec les Facultés et les CDOM des actions de promotion de l'exercice en médecine générale*
- *Mise en place de permanences d'information(min 1/mois dans chacune des Facultés)*
- *Recense et diffuse les facilités d'installation et de formation dans les 3 territoires*
- *Accompagne de façon personnalisée les étudiants et interne en médecine générale ayant un projet d'installation*

## — Chargé(e) de mission (3)

- Mène une évaluation du dispositif en lien avec les CDOM et les Facultés de Médecine

# — Mise en œuvre du dispositif expérimental

- Convention en cours de signature (*prend effet à compter de la signature et conclue pour 18 mois à compter de la prise de fonction du/de la chargé(e) de mission* )
- Recrutement du/de la chargé(e) de mission (*les CDOM, ARS, les Facultés*)
- Réunions trimestrielles CDOM /ARS / chargé(e) mission
- Evaluation à 15 mois de la mise en œuvre du dispositif

# — L'évaluation

- Réalisée par le/la chargé(e) de mission en partenariat avec les Facultés et communiquée à l'ensemble des partenaires
- 9 items ont été sélectionnés pour cette évaluation
- Suivi des inscriptions en médecine générale par les 3 CDOM
- Un questionnaire de satisfaction remis aux étudiants lors des différentes actions
- Bilan de fonctionnement du dispositif